

Image not found or type unknown



Attestation partage de biens

Par **kaji**, le **19/07/2015** à **17:47**

Une courrier non signé mais portant le logo d'une société peut-il servir d'attestation devant la justice, il date de plus de 10 ans et ne peut plus être certifié ni par son auteur ni par la société qui l'employait ?